

## QUAND LES CHIFFRES... PARLENT !

**Nul besoin de prose exclamative et de caricatures, ni de colporter des rumeurs pour défendre ses positions : des chiffres suffisent à appuyer notre désir de changement.**

**13 500**

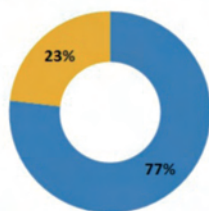
**13 500 : comme le nombre de véhicules traversant Eguelles chaque jour, matin et soir.**

*Source : commune d'Eguelles - rapport du 19 octobre 2009*

**23%**

Pas de population exposée à la valeur limite

**23 % DE LA POPULATION RESIDENTIELLE EST SOUMISE A DES CONCENTRATIONS SUPERIEURES A LA RECOMMANDATION OMS**



Part de la population exposée aux valeurs de référence

■ ≤ Rec. OMS  
■ > Rec. OMS et ≤ VL  
■ > VL

**Comme les 23% de la population résidentielle d'Eguelles soumis à des concentrations supérieures à la recommandation OMS pour les particules fines !**

*Source : bilan air-climat - Air-PACA 2014*

**Faut-il atteindre les valeurs limites pour intervenir, alors que nous sommes déjà au-dessus des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé ?**

**1 385 euros - 1 029 euros**

**1 385 euros : comme le montant des charges de fonctionnement par habitant à Eguelles en 2018.**

**1 029 euros : comme la moyenne pour les communes dans la même catégorie.**

**Soit à Eguelles un coût supérieur à la moyenne de 35% !**

*Source : impots.gouv.fr*

**1 211 euros - 844 euros**

**1 211 euros : comme le montant de la dette par habitant à Eguelles en 2018.**

**844 euros : comme la moyenne pour les communes de la même catégorie.**

**Soit à Eguelles un coût supérieur à la moyenne de 43% !**

*Source : impots.gouv.fr (dette par habitant liée aux emprunts des communes)*

**1 787 786 euros**

**1 787 786 euros : comme le montant total des amendes infligées à Eguelles, pour non-respect de la réglementation sur les logements sociaux, depuis 2015.**

*Sources : Eguelles infos n°49 et procès verbal du Conseil Municipal du 04/04/2019*

**Peut-on continuer ainsi ?**

**Vous trouverez dans notre projet nos actions sur la circulation, l'environnement, l'urbanisme, le logement et la gestion de la commune : <https://www.2020eguelles.fr/projet/>**

## DÉSINFORMER... UNE PRATIQUE QUI N'EST PAS LA NOTRE !

Dans un tract, le Maire sortant refait à sa façon l'histoire de la déviation. Dans un véritable « mea culpa », de 4 pages, il explique avec un luxe de détails, aux Eguillennes et aux Eguillens, qu'en 25 ans il n'a pas réussi à trouver de solution au problème majeur de la circulation de transit dans le village... Il argumente son impuissance et s'en flatte !

Peut-on se contenter de ce constat ? Pour 2020 Eguilles la réponse est non !  
Nous avons la volonté de nous attaquer au problème de la circulation à Éguilles.  
Nous n'avons jamais prétendu avoir une baguette magique pour tout solutionner.

### RÉTABLISSONS LA VÉRITÉ

#### Propos de Mr. Dagonne

Mr. Dagonne affirme :  
*"Eguilles est un village où l'on respire"... ..."s'il y avait des problèmes de santé publique dans notre village nous serions alertés par ATMOSUD"*

Mr. Dagonne affirme sur Facebook qu'il a :  
*"... formellement combattu, dès le début ne vous en déplaie, le projet de déviation initié par le CG13".*

et déclare dans son "Bilan" :  
*"Je veux rappeler la lutte que nous avons menée contre la soi-disant "déviation pour Eguilles" que le Conseil général voulait nous imposer ».*

Dans son "bilan", Mr. Dagonne ajoute :  
*"Nous avons décidé de faire du chemin des Lauriers un véritable boulevard Urbain permettant...  
...surtout d'en faire un itinéraire de délestage propre à diminuer le trafic dans l'artère principale du village aux heures de pointe, le matin et le soir ».*

Mr. Dagonne, en tant que Vice-Président du Territoire du Pays d'Aix, affirme qu'il n'a pas validé la déviation des Milles et remet en cause les projets de déviations de Saint Cannat et de Célonay.

#### Réponses de "2020 Eguilles"

13500 véhicules par jour (en 2009) ! Et on veut nous faire croire qu'il n'y a aucun impact ?  
AIR PACA (ancien nom d'Atmosud – Organisme officiel qui mesure la qualité de l'air) indique que 23% de la population Eguillenne subit des concentrations en particules fines supérieures aux recommandations de l'OMS.

Dans "Eguilles infos" (mai 1996) "spécial Déviation", Mr. Dagonne, fraîchement élu Maire, écrivait :  
*"Après réflexion, et pour répondre à l'intérêt général, nous avons retenu qu'il était urgent de réaliser une déviation... ...En conséquence, j'ai décidé de confirmer au Conseil Général l'accord de la commune pour la réalisation d'une déviation sur le tracé proposé".*

Depuis le début de l'année, le chemin des Lauriers a été élargi. Il va donc y avoir plus de trafic. Ce chemin ne pourra pas absorber tout le flux des véhicules en transit et ne résoudra pas les problèmes du centre ville. Les habitants du chemin des Lauriers et de ses alentours apprécieront !  
**Qu'est ce que c'est, si ce n'est pas une "déviation" ?**

Soyons sérieux : la Métropole a arrêté en 2019 son plan de déplacements urbains (PDU) pour 2020-2030. Ces trois déviations figurent dans le document de 318 pages qui présente la totalité des actions entreprises pour le Pays d'Aix.

**Les nombreux revirements de Mr. Dagonne nous ont conduits à une impasse !**

**Par une démarche volontaire, nous amènerons les instances décisionnelles à prendre conscience du problème majeur posé par les milliers de véhicules qui traversent notre village.**



# DE L'EXERCICE DE LA DÉMOCRATIE... ET DE LA DÉSINFORMATION

La caricature, l'invective et les contrevérités  
ne servent qu'à pallier les lacunes du bilan et du projet de programme de Mr. Dagorne

## Propos de Mr. Dagorne

Dans La Provence du 03/10/2019, à la question "Des bruits ont couru sur la possibilité de voir votre fils vous succéder ?" Mr. Dagorne répondait :

*« Il connaît tous les rouages de la politique. Mais il a quatre enfants et gagne très bien sa vie. Vous savez combien gagne le Maire d'Eguilles ? 1 500 eur par mois. Comment voulez-vous qu'un jeune homme chargé de famille dise : j'abandonne tout et je deviens maire avec une somme pareille ! »*

Dans un tract, Mr. Dagorne évoque "...des paroles d'une célèbre chanson interprétée par Julio Iglesias : **« je suis toujours ce jeune homme étranger »**, et il ajoute : "Mr. Di Benedetto, lui non plus n'a pas changé ! »

Dans le même tract Mr. Dagorne écrit : *"...si une municipalité n'est plus soumise à l'amende et n'est plus déclarée en carence... **c'est bien qu'elle a fini par les construire ces 715 logements**".*

Mr. Dagorne, toujours, nous accuse aussi : *"de soutenir fermement **l'implantation d'un hyper marché**" ou d'un "Leclerc"*

Mr. Dagorne écrit encore dans ce tract : *"ce n'est pas donner un air de sérieux et de crédibilité à son propre programme que d'imputer à la municipalité sortante **« 25 ans de gestion opaque »**...*

## Réponses de "2020 Eguilles"

Mr. Dagorne oublie de mentionner son indemnité de conseiller de la Métropole !

Pour mémoire, dans le code électoral, **le premier de la liste qui gagne l'élection n'est pas automatiquement élu maire. Il est possible, par exemple, qu'un élu placé en troisième ou septième position soit élu Maire...**

Extrait de la réponse de Salvator Di Benedetto sur le site web "2020 Eguilles" : *"Jeter l'opprobre sur la consonance d'un nom qui me relie à mes ancêtres et dont, ne vous déplaise, je me permets d'être très fier... Car chacun, vous autant que moi, se définit aussi par son nom !".*

Nous n'avons jamais prétendu construire 715 logements, et encore moins des barres HLM ! Nous voulons bâtir quelques ensembles de 15 à 20 logements mixtes (accession à la propriété, primo accédant, loyer modéré) pour permettre à des Éguillens de se loger à des prix abordables

Vous ne trouverez ni dans nos écrits, ni dans aucun de nos dires, une telle affirmation.

- Deux exemples de "gestion opaque" :
- les demandes de subventions d'investissements ne sont plus présentées en conseil municipal...
  - la consultation pour la construction d'une salle polyvalente à Saint Martin, lancée le 5/07/2019, n'a pas été annoncée au conseil du 11/07, alors que les travaux à Saint Martin étaient à l'ordre du jour.

## LE PROGRAMME DU CANDIDAT DAGORNE, UN PROGRAMME PASSÉ ET DEPASSÉ

### Propos de Mr. Dagorne

"Bilan des 25 ans", de Mr. Dagorne :  
32 pages, 85 photos !

"Nos projets", de Mr. Dagorne :  
22 pages 42 photos...

Page 5 du bilan : *"Les Eguillens sont aujourd'hui riches d'un patrimoine de 81 436 000 euros.*

Page 6 du bilan : *"Nos deux groupes scolaires sont en parfait état de fonctionnement..."*

Page 11 du bilan : *"Nous avons prévu de préempter les locaux vacants en centre ville. Nous faciliterons ainsi l'installation de nouveaux commerces".*

### Réponses de "2020 Eguilles"

A priori, le passé et "l'invective" inspirent Mr. Dagorne beaucoup plus que l'avenir...

"Nos projets" : un document fourre-tout qui reprend les réalisations de 4 mandats (voir le Bilan)...

**Une constatation s'impose : peu d'espace consacré au futur d'Eguilles et à de vraies propositions !**

Il s'agit bien sûr d'actifs, et pas d'une richesse redistribuable, sauf à vendre le patrimoine...

Le 9 janvier 2020, la commission de sécurité a effectué une visite du groupe scolaire Le Cros.

Résultats : **problèmes électriques, alarmes incendie défectueuses, infiltrations, sorties de secours non conformes, portes coupe feu inefficaces... ont conduit la commission à rendre un avis défavorable.**

Des problèmes électriques et d'infiltrations sont aussi connus au groupe scolaire de Surville !

Mr. Dagorne reprend à présent les idées des conseillers d'opposition ! Ces derniers ont fait cette proposition lors de l'enquête sur le PLU de janvier 2017, puis au conseil municipal de mars 2017 et enfin en octobre 2018, dans "Eguilles Infos" n°55 !

**Tous les documents cités en "source" et notre projet détaillé sont téléchargeables sur notre site internet : [www.2020eguilles.fr](http://www.2020eguilles.fr)**

**AVEC SEULEMENT DEUX LISTES EN PRESENCE, IL N'Y AURA QU'UN SEUL TOUR !  
MOBILISEZ VOUS, MOBILISEZ VOS PROCHES, LE 15 MARS VOTEZ "2020 EGUILLES"**

### RAPPEL DE NOS ENGAGEMENTS ESSENTIELS

Réduire le trafic, développer les transports en commun, finaliser un projet de déviation à l'horizon 2026.

Engager résolument la commune dans la transition écologique.

Rendre à Eguilles son attractivité intergénérationnelle, retisser les liens sociaux, développer des projets culturels et sportifs.

Penser et mettre en œuvre un urbanisme moderne, cohérent, vertueux.

Favoriser le commerce, l'artisanat et l'économie locale, valoriser le tourisme.

Garantir une gestion transparente, démocratique, consciente des enjeux territoriaux et locaux.